Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 056-245614433-20260203-N10BC030226-DE

Décision du bureau communautaire
N°10-BC 03.02.26

L'an deux mille vingt-six, le févier à 18 heures, le bureau communautaire de Pontivy Communauté, légalement convoqué le 28 janvier 2026, s'est réuni en présentiel au siège de Pontivy Communauté, 1, Place Ernest Jan à Pontivy, sous la Présidence de Bernard Le Breton.
Le bureau communautaire est composé du Président, de 12 Vice-présidents et de 14 membres.

Etaient présents : Bernard Le Breton, Président, Christine Le Strat, Marc Ropers, Claude Viet, Jean Luc Le Tarnec, Jean Guillot, Michel Pourchasse, Véronique Delmouly, Laurent Ganivet, Jean-Pierre Le Ponner, Joël Marivain, et Lionel Ropert, Vice-président(e)s ; Daniel Audo, Sylvette Le Strat, Stéphanie L'Hostis-Le Diagon, Dominique Guégan, Bernard Lécuyer, Jean-Pierre Le Clainche, Eric Le Denmat, Rolland Le Lostec, Claude Albert Le Bris et Olivier Constant, membres.
Étaient excusés : Jean-Jacques Videlo, Vice-président, Christophe Guerrey, Victorien Leman, Stéphane du Pontavice et Valérie Béra, membres.

Association de développement de l'Economie Sociale et Solidaire en Centre Bretagne (ADESS)
Sessions émergences 2026-2027 - Demande de subvention

Vu le projet de territoire de Pontivy Communauté et son volet relatif à la mise en place d'un partenariat avec la Région Bretagne sur la thématique « Economie sociale et solidaire »,

Vu l'avis favorable de la Commission développement économique, agriculture et enseignement supérieur du 7 novembre 2024,

Vu la délibération du bureau communautaire N°06-BC.29.04.2025

Depuis sa création en 2018, le pôle d'Economie Sociale et Solidaire du Centre Bretagne mène de nombreuses actions au service du développement économique du territoire de Pontivy Communauté (accompagnement de porteurs de projet, appui à la création de structures de l'ESS, accompagnement à la reprise-transmission, événementiel, sensibilisation des jeunes à l'entreprenariat, ...).

Le pôle est aujourd'hui de plus en plus repéré et sollicité pour ses services et compétences sur le territoire, et plus particulièrement à Pontivy Communauté, EPCI particulièrement dynamique. C'est d'ailleurs le cas des services de Pontivy Communauté qui associent régulièrement le pôle aux réflexions portées par la collectivité, afin que celui-ci puisse fournir un regard, une expertise, et une mise en lien avec les acteurs ESS compétents. Cette montée en puissance du pôle nécessite d'être appuyée et renforcée pour permettre une meilleure réponse aux besoins du territoire.

De ce fait, Le pôle ESS a souhaité proposer une évolution du soutien de Pontivy Communauté à sa structure sur les 3 prochaines années, une nouvelle convention de partenariat et de soutien financier sur la période 2025-2027 a ainsi été signée en 2025.

Aussi, afin de faire émerger et soutenir des idées d'actions et de projets économiques innovants et collectifs avec les acteurs du territoire, le pôle ESS propose d'organiser de nouvelles sessions « émergence de projets » sur l'année 2026 et sur l'année 2027 :

Il est donc proposé l'organisation de session de 5 demi-journées sur 2 mois ainsi qu'un suivi individuel. Cela représente entre 5 et 10 porteurs de projets par session soit un total de 4 000 €/an

Le bureau communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- ☞ **d'autoriser le financement à hauteur de 4 000€/an en 2026 et 2027 pour les sessions « émergences de projets » ;**

- ☞ **d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents se rapportant à cette décision.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Le Président
Bernard Le Breton

Pontivy Communauté